

propriétaire qui veut reprendre un bout de terrain

Par christ, le 04/05/2009 à 14:54

bonjour,

nous louons depuis aout 2007 une maison a la campagne en retrait de la commune avec deux terrain un a l'avant qui est mentionner dans le bail et un a l'arriere de la maison qui nes pas mentionner dans notre contrat location.

Notre question concerne ce terrain qui n'est pas mentionner sur le bail .

ce terrain nous a été proposer par notre propriétaire lors de la visite des lieux etant une famille nombreuse (8enfant) ce terrain nous a intéressé de suite pour y faire notre potager donc nous l'avons acceper lors de la signature du bail nous n'avons pas fait attention qu'il ni etais pas mentionner aujourd'hui 1ans et demi apres toujours verbalement elle voudrait prend sur ce meme bout de terrain cent metre carée pour le donner ou le vendre a ces parent car la fosse septique de la maison que nous louons est sur le terrain de ces parent et qu'il estime ne rien pouvoir faire avec ces cent metre carée ou est situer la fosse a par y metre sa biquette dessus .

A t'elle le droit de nous reprendre se bout de terrain?

peut ton faire valoir un bail verbal compris dans notre location

sachant que depuis notre entrée dans les lieux donc aout 2007 nous y cultivons tout nos legumes

merci d'avance pour vos reponce